



CONSEIL
DE TUTELLE



Distr.

RESTREINTE

T/PET.5/R.11

12 août 1955

ORIGINAL : FRANCAIS

PETITION NON SIGNÉE DU COMITE CLANDESTIN DE L'UNION DES POPULATIONS
DU CAMEROUN A DOUALA CONCERNANT LE CAMEROUN SOUS ADMINISTRATION
FRANCAISE

(Distribuée conformément à l'article 85 et à l'article complémentaire F du
règlement intérieur du Conseil de tutelle)

COPIE

UNION DES POPULATIONS DU CAMEROUN

SECTION CAMEROUNAISE DU RASSEMBLEMENT DEMOCRATIQUE AFRICAIN

COMITE CLANDESTIN DE L'U.P.C.

Douala, le 24 juin 1955^{1/}

Monsieur le Secrétaire Général
des Nations-Unies
NEW-YORK (U.S.A.)

Monsieur le Secrétaire Général,

Nous avons le respectueux honneur de vous adresser cette pétition pour vous demander d'user de votre compétence pour sauver le plus promptement possible la vie de centaines et des centaines de Camerounais qui sont en ces jours l'objet de tortures inouïes dans des prisons du Territoire Camerounais et celle de ceux qui sont recherchés et poursuivis arbitrairement par l'autorité administrante.

Notre seul tort est de demander l'unification et l'indépendance de notre pays et d'opposer à l'assimilation du Cameroun dans l'Empire colonial français et anglais.

Au début de l'année 1955, le gouvernement français envoyait au Cameroun sous administration française un Haut Commissaire, Mr. Roland Fré, qui dès son arrivée au Territoire, avec un dessein bien arrêté, a entrepris au Cameroun une politique contraire, bien contraire à la Charte des Nations Unies, aux Accords de tutelle, aux Droits de l'Homme et à la Constitution Française.

^{1/} Note du Secrétariat : Cette communication a été envoyée de Paris, France.
55-20339

De partout dans le Territoire l'on assiste à une répression sans précédent, aux poursuites judiciaires des militants et dirigeants de nos mouvements progressistes, aux emprisonnements, au terrorisme. Au nord du pays des concessions entières comptant des centaines et des centaines de cases appartenant aux militants de l'UPC, de la JDC, de l'UDEDEC ou des syndicats CGT furent brûlées par les autorités administratives, laissant à la traîne de nombreuses familles dépourvues de logis et de tout.

Du nord au sud, de l'est à l'ouest, des affectations des fonctionnaires Indigènes dont le Président de notre Mouvement National Mr. Houmie Félix Roland s'intensifièrent. La répression longe son cours. Le Chef du Territoire pénètre à l'ouest du pays. Ainsi donc une paisible réunion de l'UPC, organisée par les patriotes dans un lieu privé à la subdivision de Mbanga fut attaquée par les forces de polices armées, patronnées par le Chef de subdivision du ressort; d'où l'on enregistre des morts, des blessés et dégâts matériels sans nombre. A Loum, à Ilmogramba, etc... les massacres et arrestations continuent.

Le 22 Mai 1955, les Mouvements politiques fantômes proadministratifs, organisèrent dans la cour du Chef administratif M. MBOCK Vincent demeurant au quartier Koumassi, Douala, une soi-disant Conférence publique, réunissant une infime audience bien que très popularisée par des tracts et des invitations. L'ordre du jour adopté était écrit en gros caractères : "FRONT NATIONAL ANTICOMMUNISTE". Le maintien de l'ordre était assuré par des policiers en tenues civiles que l'administration leur avait accordées. En somme tout cela devait concrétiser les déclarations du Haut Commissaire, Mr. Roland Fré à l'ouverture de la dernière session de l'ATCAM : "Il faut susciter les oppositions Africaines". Lors de cette conférence, les organisateurs eux-mêmes déclanchèrent la bagarre, autrement dit, attaquèrent la population qui passait à côté du lieu de la conférence. C'était d'ailleurs une idée bien préconçue. L'Administration intervint pour accuser et arrêter tous ceux qui ne partagent pas sa politique, politique d'assimilation.

Le 23 Mai 1955, l'Administration intensifia son plan de répression. C'est ainsi que le 24, elle fit venir d'AEF, de tous les coins du territoire des pelotons de polices armées. Le 25 Mai 1955, les forces terrestres furent assaut sur la population Camerounaise de Douala qui était amassée devant le Bureau et sur la route qui mène au Bureau de l'UPC. Un avion militaire lançait sans cesse

des projectiles sur la population et causait ainsi des morts et des blessés sans nombre.

Le 26 Mai 1955, le Bureau de l'UPC fut détruit de fond en comble par les forces armées de l'Administration.

Le 27 Mai 1955, un bon nombre de nos patriotes, femmes et hommes arrêtés furent déportés au Nord du pays où ils subissent des tortures sur tortures. Les militants sont dépistés par le concours des partisans du "Front National Anticommuniste". Ils accompagnent de case en case des agents d'administration pour arrêter les partisans de l'Unification et de l'Indépendance du Cameroun ou pour détruire leur case d'habitation. Sous cette scène tragique, tous les militants de nos mouvements progressistes ont pris la clé des champs délaissant leur famille.

Notre peuple demande donc le prompt secours des Nations Unies devant cette situation alarmante qui nous endeuille.

Le Comité clandestin de l'U.P.C.
à Douala.